

Bonjour à toutes et à tous, élus du 37 et 41, Présidents et membres d'association, professionnels,

Le dossier du Cher canalisé devient de plus en plus complexe : on connaissait la loi sur l'eau (LEMA) qui rend les enjeux économiques et environnementaux contradictoires, les visciditudes du transfert de domanialité, l'intransigeance des écologistes, les insuffisances de moyens du Syndicat... Et aujourd'hui, nouvel écueil, la solidarité des usagers et acteurs qui se fissure!

Vous le savez, je milite depuis des années pour un projet de navigation sur le Cher canalisé, seule solution d'intérêt général capable de sauver l'ensemble du patrimoine. J'ai rappelé ce projet dans la presse récemment et j'en profite pour remercier Catherine Rousset pour l'excellence de son résumé... Les difficultés pour réaliser un tel projet sont nombreuses, mais aucune n'est insurmontable. Pour gagner, comme on dit dans le sport d'équipe, il faut jouer collectif et solidaire.

La solidarité a atteint son apogée le 14 juin 2011. Une manifestation ce jour là réunissait le syndicat, les élus, les associations et les professionnels pour défendre l'ensemble du Cher canalisé. Au passage, je signale que seul le Président du syndicat a du rendre compte juridiquement de cette manifestation.

Suite à la dégradation des barrages le 14 octobre 2012, le syndicat est l'objet de vives critiques. Ces critiques ont une part de légitimité car si le gros du retard dans les réparations est imputable aux conditions météorologiques, les dossiers nécessaires au lancement des travaux se sont avérés, eux-aussi, en retard. Pourquoi ne pas avoir tiré la sonnette d'alarme ? Je comprends la colère des professionnels qui assistent à une importante perte de chiffre d'affaires et qui font face à une situation qui hypothèque leur devenir. Pour eux, il était parfaitement justifié de trouver en urgence une solution provisoire pour sauver l'essentiel de leur saison estivale.

Ce qui me gêne c'est que la situation semble tourner au sauve qui peut, au chacun pour soi et aux petits arrangements locaux. Peut-être que ce ne sont que des rumeurs. Pour continuer avec la comparaison du sport d'équipe, on semblerait miser maintenant sur des individualités. Ce faisant, on ferait fi de l'intérêt général et on s'orienterait inexorablement vers des oppositions frontales entre usagers.

J'ai été porté à la présidence de l'association pour le développement de la vallée du Cher pour appliquer un programme qui entre autres objectifs, s'engageait à militer au sauvetage de l'ensemble du patrimoine du Cher canalisé. Je serai fidèle à cet engagement. Ne compter pas sur notre association pour soutenir des projets qui conduiraient à un morcellement du Cher canalisé ou pour jouer un barrage contre un autre. Quoiqu'il arrive nous continuerons à promouvoir un grand projet d'intérêt général permettant de créer des emplois, de pérenniser et développer les activités actuelles et d'élargir l'offre touristique en Touraine.

Je vais quand même finir par quelques remarques positives.

Primo : Je passe la journée de mercredi à naviguer sur le Lot, une réussite avérée de la navigation de plaisance sur rivière

Secundo : On n'a jamais tant parlé du Cher et pas seulement au niveau régional

Tertio : En voyant le triste état du Cher sur certains biefs, je serais un écologiste intégriste, je reverrais à la hausse l'intérêt des barrages.

Merci de votre attention